

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

---

## BILL.

Acte pour abroger la partie de l'acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la tenure des terres dans les fiefs et seigneuries du Bas-Canada, qui autorise la commutation du droit de lods et ventes, sans la commutation des autres droits seigneuriaux sur les mêmes terres.

---

Reçu, et lu, la première fois, mercredi, le 22 septembre, 1852.

Séconde lecture, lundi, 27 septembre, 1852.

---

M. MONGENAI.

---